

Délibération Générale colonial

DELIBERATION n° 3/74 le Conseil d'administration de la Caisse des Prestations Sociales du Territoire francais des Afars et des Issas.

n° 3/74 le

Ministère MINISTÈRE DU TRAVAIL	Date de publication 8 mai 1974
Numéro JO n° 10 du 25/05/1974	Date du numéro 25 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

A adopté au cours de sa séance du 21 mars 1974, la délibération dont la teneur suit :

Art. 1er

Le Conseil d'administration de la Caisse desv Prestations Sociales adopte les crédits complémentaires suivants au titre du budget de 1974 :

1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT Gestion administrative C 1: Création d'un poste de Liquidateur aux Pres- tations familiales (33400 x 9).....300 600 Charges sociales.....28 000 328 600 Gestion administrative « Vieillesse» C 2 Création d'un poste de planton (12 000 x 10).120 000 Prime mensuelle à la secrétaire sténo-dactylo du ministère du Travail (25 000 x 10)...250 000 Charges sociales.....40 000 Assurance vélo planton.....4 000 414 000 2 BUDGET DES OPERATIONS EN CAPITAL Gestion administrative C 1 : Machine comptable N.CR. rénovée.....1 500 000 Gestion administrative « Vieillesse» C 2 Achat d'un vélo pour le planton.....20 000